ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle Formation-Certifications-Emploi

Délégation régionale académique à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports

Demande de prorogation de la durée de validité du CAEPMNS

En application de l'article 2 de l'arrêté du 20 janvier 2022

Nom d'usage: .....

Nom de naissance : .....

Prénom (s) : .....

Date de naissance :..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Titre de MNS (BEESAN, BPJEPS AAN ...) : .....

Date d'inscription à une session CAEPMNS : .....

Fait à : le :
(Signature du candidat)

PIECES A FOURNIR

En application de l'article 2 de l'arrêté du 20 janvier 2022

- ☐ Demande écrite précisant le motif légitime de la demande de prorogation ;
- ☐ Justificatifs concernant la demande (certificat médical…) ;
- ☐ Photocopie du diplôme ou titre de MNS (BEESAN, BPJEPS AAN…) ;
- ☐ Photocopies du PSE1 et dernière formation continue PSE1 ;
- ☐ Photocopies de l'attestation du dernier recyclage CAEPMNS ;
- ☐ Photocopie de la carte professionnelle.